

dans quelque orphelinat ; pour les frères la chose était bien différente : ils avaient plus de treize ans, et les institutions qui recueillent les orphelins ne prennent pas ordinairement d'enfants passé cet âge. Que leur restait-il donc à faire, sinon à vivre misérablement au moyen de quelqu'une de ces industries dont le salaire empêche de mourir de faim, mais qui ne permet jamais de vivre tranquillement ? Il aurait été pourtant si facile de venir en aide à ces enfants. Supposez une œuvre qui donne asile à ces orphelins : ils trouveront là une nouvelle famille, la nourriture, le logement, un foyer en un mot. On les placera dans de bons ateliers, ils pourront ainsi échapper à la misère qui les guette dès leur jeunesse, se préparer un avenir moins incertain. Lorsqu'ils seront en état de se suffire, ils iront gagner leur vie à l'aide d'un métier. Ils seront à l'abri de ces défaillances si communes aux jeunes gens qui sortent des internats à l'âge des passions et tombent bien vite victimes de dangers qu'ils ne connaissent pas ; car ils continueront à vivre dans ces ateliers dans lesquels ils ont grandi.

Cette œuvre existe ailleurs ; elle porte le beau nom de MAISON DE FAMILLE. Que faudrait-il pour commencer ? Un local : le bon Dieu vient de nous l'envoyer. Les enfants ne manquent pas, et, si j'en crois les personnes dévouées aux œuvres de charité, ils sont nombreux ceux qui pourraient profiter de cette institution. Le nid est prêt ; les petits oiseaux attendent, avant d'y chercher refuge, qu'il y ait quelques plumes dans le nid, afin qu'il soit moins froid : ils attendent aussi un peu de grain pour ne plus souffrir de la faim. J'ai promis au bon Dieu de commencer dès qu'il me manifesterait sa volonté en m'envoyant le strict nécessaire pour recevoir des APPRENTIS-ORPHELINS. J'attends avec assurance, car les œuvres de Dieu viennent à leur heure. Il y a des âmes à protéger, des misères à soulager, il y aura certainement des cœurs compatissants pour coopérer au bien à faire.

A. NUNESVAIS, Ptre,
de la Congr. des FF. de S. Vincent de Paul.

Qui possède la vraie charité ne peut voir ses semblables dans le besoin sans leur manifester son amour.

S. VINCENT DE PAUL,